
Plan Ecophyto 2018

L'implication des Chambres d'agriculture dans les différentes actions

Surveillance Biologique du Territoire

Suite aux engagements du Grenelle, les Chambres d'agriculture ont été le pilier de la structuration de la Surveillance Biologique du Territoire en France. Elles ont animé une réflexion large permettant de fédérer l'ensemble des acteurs acceptant de partager les observations, le suivi des filières et l'élaboration de bulletins de santé du végétal. Opérationnel dès 2009, le réseau a déjà permis de publier près de 2900 bulletins de santé du Végétal grâce au suivi régulier de 9000 parcelles.

Les agriculteurs et leurs conseillers ont accès, chaque semaine, à une information sur l'état sanitaire des végétaux et une analyse du risque lié aux bio-agresseurs. Ce réseau contribue ainsi à une meilleure connaissance de la situation phytosanitaire pour une utilisation encore plus raisonnée des produits phytosanitaires.

Les Chambres d'agriculture mettent également en place, en partenariat avec la FNLON, un système d'information commun, nommé VGObs, permettant de gérer et valoriser les données issues de la surveillance biologique du territoire.

Formation et professionnalisation des organismes

Les Chambres d'agriculture interviennent dans les travaux relatifs au Certiphyto. La phase expérimentale, lancée en 2009 pour les exploitants agricoles, rencontre un vif succès et traduit la volonté des agriculteurs de progresser dans leurs pratiques. Fin décembre 2010, 50 000 agriculteurs avaient déjà été formés, dont 40 % par des Chambres d'agriculture. Fin juin, 110 000 agriculteurs devraient avoir obtenu leur Certiphyto.

Parallèlement, les Chambres d'agriculture se préparent à l'agrément de leur propre structure, fondé sur des conseillers disposant du Certiphyto et sur une certification par un tiers, pour pouvoir continuer à conseiller les agriculteurs sur la protection des cultures. Cet agrément sera intégré dans la démarche qualité des Chambres d'agriculture.

Contrôle des pulvérisateurs

Les Chambres d'agriculture s'investissent à tous les niveaux pour permettre aux agriculteurs de bénéficier du meilleur service possible :

- contrôles des pulvérisateurs par 15 Chambres d'agriculture,
- formation des contrôleurs par 1 centre Chambre et des conseillers participant aux formations sur l'ensemble du territoire,
- information sur le dispositif,
- participation à la structure nationale, le GIP Pulvés.

Réseau DEPHY : démonstration, expérimentation et production de références

Les Chambres d'agriculture se sont mobilisées pour contribuer au réseau de fermes DEPHY. Dès la phase test débutée en 2010, elles ont proposé d'animer des groupes d'exploitations dans de nombreuses régions. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne a piloté cette phase, aux côtés de l'INRA. Suite à l'appel à candidatures lancé en juillet dernier pour déployer le réseau, les Chambres d'agriculture ont proposé de nombreux groupes de fermes, souvent en partenariat.

114 groupes constituent à présent le réseau, 72 d'entre eux étant animés par des Chambres d'agriculture. Au final, ce sont plus d'un millier d'agriculteurs qui participent au réseau DEPHY.

Ce réseau de près de 1200 fermes permettra de favoriser le regroupement de références, l'identification et le transfert rapide des innovations vers le plus grand nombre d'agriculteurs. Il sera complété d'un réseau d'une vingtaine de sites expérimentaux.

La cellule d'animation nationale du réseau DEPHY sera hébergée par les Chambres d'agriculture, en lien avec les Instituts techniques agricoles et l'INRA, sous le pilotage d'un comité présidé par le Ministère en charge de l'agriculture.

Déclinaison régionale du plan Ecophyto 2018

Enfin, pour assurer la cohérence et l'engagement du groupe Chambres, un animateur spécialement dédié à Ecophyto est présent dans chaque Chambre régionale d'agriculture, en appui au pilotage régional du plan par les DRAAF. Il contribue à la mise en œuvre des actions, à la coordination entre l'ensemble des acteurs impliqués et à la communication.